

## Certificat de qualité

Boîte cassette - KS 3 avec mécanisme de reliure



Nous vous confirmons les éléments suivants :

### Pâte à papier

- 100 % cellulose blanchie
- exempte de fibres recyclées
- exempte de pâte mécanique
- exempt(e) de lignine : indice Kappa < 5
- pH 7,5 – 10,0 (conforme à la norme ISO 6588-1:2020) = sans acide
- réserve alcaline > 2% carbonate de calcium natif (GCC)
- encollage neutre / synthétique (exempt d'alun)
- encollage : indice Cobb<sub>60</sub> < 25
- sans azurants optiques
- solidité au dégorgement selon ISO 16245:2012
- surface améliorée, gommable et antisalissante
- PAT positif conformément à la norme ISO 18916:2007

### Colle entre composants du carton cannelé

- colle d'amidon
- pH > 8,0
- contrecollage spécial, garantissant une résistance à l'humidité d'au moins 24 heures.

### Mécanisme de reliure

- fabriqué en acier de haute qualité
- nickelé tout autour et acier inoxydable
- exempt de plomb, chrome, dioxine, furans, cadmium, cuivre, mercure, métaux lourds, PCB/PCT et formaldéhyde
- exempt de plastifiant
- rail pour ouverture déchirable
- fabriqué en Europe selon normes de qualité européennes
- couleur argentin

Ce matériau répond aux principes technologiques des normes suivantes :

DIN EN ISO 9706

Caractéristiques à respecter par un papier – documents manuscrits et documents imprimés – base pour une haute tenue au vieillissement

DIN ISO 16245 - type A

Information and documentation – Boxes, file covers and other enclosures, made from cellulosic materials, for storage of paper and parchment documents.

ANSI/ NISO Z.39.48

American National Standard for Permanence of Paper for Publications and Documents in Libraries and Archives

DIN 6738:2007

haute tenue au vieillissement conformément à la LDK 24-85

NF Z 40-014

Prescriptions et critères de sélection des papiers et cartons pour la conservation des documents papiers et parchemins

*Nous garantissons que le matériau décrit ci-dessus répond aux caractéristiques mentionnées. Il est résistant au vieillissement et contribue ainsi activement à la protection des biens patrimoniaux. Cette garantie nous engage juridiquement.*

© KLUG-CONSERVATION, 2024 : Par ailleurs, ces spécifications ne peuvent donner lieu à un recours juridique en mauvaise interprétation.

KLUG-CONSERVATION mise à jour avril 2024



Peter Langhammer